

Les Nations Unies ont réalisé de grands progrès dans cette voie et l'observance du 21 mars 1968 est particulièrement significative pendant l'Année internationale des droits de l'homme. Sous l'égide des Nations Unies, une Conférence internationale des droits de l'homme aura lieu le mois prochain à Téhéran pour revoir le programme des droits de l'homme et envisager les mesures et les méthodes propres à mieux protéger ces droits dans le monde entier. L'un des sujets inscrits à l'ordre du jour de la Conférence vise en particulier, la politique d'apartheid et, en général, l'élimination rapide et complète de toutes les formes de discrimination raciale.

En août 1966, le Canada a signé la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Le gouvernement fédéral poursuit avec les gouvernements provinciaux les délibérations nécessaires pour que le Canada puisse bientôt ratifier cette Convention.

Je recommande à tous les Canadiens d'observer cette Journée. J'espère que tous nous redoublerons d'efforts pour que non seulement les Canadiens mais tous les peuples soient libres de toute discrimination raciale."